

**Conseil scientifique - Formation restreinte**  
**Mardi 19 novembre 2024 – 15h30 – 16h45**  
**Compte rendu**

**Présents :**

Vin Arceneaux, Jean d'Aspremont, Stéphanie Balme, Carlo Barone, Paul Bouscasse, Sylvain Brunier, Julia Cagé, Marie-Emmanuelle Chessel, Hélène Combes, Sophie Dubuisson Quellier, Séverine Dusollier, Florence Faucher, Émeric Henry, Mathieu Fulla, Olivier Godechot, Emiliano Grossman, Florence Haegel, Julie Klein, Isabelle Méjean, Kevin Mellet, Christine Musselin, Paul-André Rosental, Anne-Solenne de Roux, Lou Safra, Réjane Sénac, David Todd, Guillaume Tusseau, Luis Vassy, Dina Waked, Raphaële Xenidis.

**Absents ou excusés :**

Philippe Coulangeon, Sylvain Parasie, Guillaume Piketty, Xavier Ragot, Anne Revillard

**Assistent à la réunion :**

Bénédicte Barbé, chargée de mission, DS  
Sabrina Tonetti, directrice du pôle académique, DRH

---

**1 / Validation du compte rendu de la séance du Conseil scientifique réuni en formation restreinte le 15 octobre 2024**

Florence Haegel constate l'absence d'observations.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents le compte rendu de la séance du Conseil scientifique réuni en formation restreinte le 15 octobre 2024.

**2 / Présentation du plan de recrutement**

Christine Musselin présente une mise à jour du plan de recrutement 2024-2025, tel qu'il a été conçu par le DFR Sergei Guriev en 2022. Elle indique que la mention « en cours » signifie que la procédure de recrutement a déjà été lancée. Figurent également les postes dont la procédure est à lancer pour un recrutement en 2025. Le tableau indique le centre ou le département concerné, le profil du poste, le statut et le niveau

du recrutement. Christine Musselin précise qu'elle a enrichi le tableau en précisant, dans la mesure des réponses apportées par le collège universitaire, les départements et les écoles, les besoins en enseignement qui ne figuraient pas explicitement dans le plan de recrutement de Sergei Guriev. Christine Musselin indique que ce sont prioritairement les besoins du collège qui devront figurer dans les prochaines fiches de poste, en demandant un syllabus sur le cours de collège pressenti, soit à tous les candidats, soit seulement à celles et ceux qui seront auditionnés.

Julia Cagé demande si toutes les personnes recrutées devront nécessairement enseigner au collège et s'il n'y a pas des profils plus spécifiquement dédiés à l'enseignement en master.

Christine Musselin indique qu'il peut certes y avoir des postes très spécifiques, pour lesquels on peut expliquer l'absence de besoin d'enseignement en collège, mais elle constate que les demandes pour le collège sont très fortes et que si l'objectif est d'instaurer une obligation, quel que soit le niveau dans la carrière, d'enseigner aussi en région, il est très important de rappeler les besoins en collège dans les fiches de poste

Florence Haegel fait état d'une forte demande de cours magistraux au Collège. À partir du moment où il y a sept campus différents, avec parfois des cours dédoublés (français et anglais), par exemple à Reims, il faut trouver beaucoup d'enseignants, ce qui est difficile. C'est donc une priorité.

Christine Musselin ajoute qu'il est par ailleurs utile de s'assurer que les personnes que l'on recrute sont capables d'enseigner en Collège.

Olivier Godechot s'interroge sur la qualité de l'information mise à disposition des candidats concernant les besoins et la structure d'enseignement à Sciences Po, qui peut s'avérer relativement opaque, et assez spécifique pour ce qui est des campus en région.

Stéphanie Balme indique que, pour le département de science politique, le bureau du département examine les fiches de poste en amont et signale les cours que les candidats sur tel ou tel profil pourraient prendre en charge. La fiche de poste mentionne donc clairement les besoins au niveau du collège et des écoles, et par conséquent la nécessité de joindre au dossier de candidature des syllabus correspondant à ces niveaux d'enseignement.

Florence Haegel signale que le département de science politique a trouvé comme solution de recevoir les nouveaux venus en présence du directeur de centre et de la directrice de département. Florence Haegel rappelle en outre que la méthode dans les comités de sélection est souvent la même : il y a une première partie qui prend plutôt la forme d'un séminaire de recherche, puis la deuxième partie est plus centrée sur l'insertion dans l'unité et l'enseignement. Ce type d'organisation permet d'intégrer la dimension de l'enseignement.

Christine Musselin annonce qu'elle abordera à nouveau la question du plan de recrutement à l'occasion d'une prochaine séance du Conseil, puisque la Direction

scientifique doit travailler avec Luis Vassy à la préparation du plan de recrutement 2026-2027.

### **3 / Avis sur la modification de l'annexe 8 (éméritat) des dispositions applicables aux chercheurs et chercheurs-enseignants FNSP**

Ce point est reporté à une séance ultérieure du Conseil scientifique.

### **5/ Avis sur la fiche de poste en vue du recrutement d'un ou une *Assistant Professor* FNSP en *tenure track* (poste privé) en science politique, profil politique étrangère et/ou de sécurité de la Russie**

Florence Haegel rappelle que le poste a déjà fait l'objet d'un passage devant le Conseil scientifique, mais que le recrutement a été infructueux. Il s'agit ici de présenter un profil de poste modifié, afin de relancer la procédure de recrutement.

Stéphanie Balme confirme que la procédure précédente n'a effectivement pas abouti à la sélection d'un candidat, mais qu'elle a été très utile pour réfléchir à une nouvelle fiche de poste, pour s'assurer de l'existence d'un vivier important de candidats potentiels et pour retravailler en interne, au CERI puis dans le département, sur la fiche de poste. Il s'agit d'un poste d'*Assistant Professor* FNSP profil politique étrangère de la Russie. La nouvelle fiche de poste introduit une ouverture disciplinaire : la première mouture était très focalisée sur la science politique, la nouvelle version est très ouverte à l'ensemble des sciences sociales. Le département a également pris en compte la nécessité de recruter quelqu'un dont les compétences sur la Russie, qualifiées autour de la connaissance de la langue et du pays, soient très sûres et très affirmées. La fiche exige donc davantage de compétences sur la question Russie, et donc sur un volet politique comparée qui viendra compléter une connaissance en relations internationales sur cette fiche de poste. Le département a beaucoup travaillé, notamment avec Réjane Sénac, le lien enseignement-recherche pour préciser où cette personne devrait enseigner.

En l'absence d'interventions, Florence Haegel fait procéder au vote.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents la fiche de poste en vue du recrutement d'un ou une *Assistant Professor* FNSP en *tenure track* (poste privé) en science politique, profil politique étrangère et/ou de sécurité de la Russie.

### **6/ Avis sur la fiche de poste en vue du recrutement d'un ou une *Assistant Professor* FNSP en *tenure track* (poste privé) en science politique, profil politique des océans : marché, écologie et conflits**

Stéphanie Balme précise que cette deuxième fiche de poste pour le CERI a pour objet le recrutement d'un *Assistant Professor* FNSP dans le cadre du projet Tiered, élaborée

en collaboration avec Charlotte Halpern, directrice de l'institut pour les transformations environnementales, ainsi qu'avec l'un des partenaires du projet Tiered, l'Ifremer. Ce poste en sciences sociales, ouvert à d'autres champs disciplinaires, porte sur la question des océans, des mers et des littoraux. Sont recherchés des experts qui travailleraient sur des terrains comparatifs, autour de la question du « *blue grabbing* », de l'accaparement des ressources autour des océans et des littoraux, et qui auraient notamment travaillé sur le terrain avec des acteurs très divers : communautés locales, multinationales, ONG, acteurs et institutions publics nationaux et internationaux. La personne aurait vocation à enseigner soit dans le cadre du certificat Océan au Collège universitaire ainsi qu'autour des cours déployés à PSIA sur les questions environnementales, soit sur un cours qui reste à définir au Collège universitaire. Le titre de ce cours n'est pas encore connu, puisqu'il est actuellement en discussion avec la doyenne du Collège universitaire.

Florence Haegel souhaite savoir comment va se passer l'articulation entre le CERI et le projet Tiered pour la personne qui sera recrutée, soulignant qu'il est important pour la personne recrutée de connaître les attentes du projet Tiered en amont du recrutement.

Carlo Barone indique que le CRIS est également concerné par cette question, puisque deux postes du projet Tiered sont affectés au CRIS. Il serait donc important de savoir s'il y a des contraintes en matière de collaboration avec les partenaires par exemple.

Christine Musselin indique être tout à fait favorable à une clarification sur l'articulation entre les centres et le projet Tiered, même si un certain nombre de prérequis sont déjà connus, et notamment la capacité des candidats à engager la discussion avec des sciences autres que les sciences sociales. Il s'agit d'un des engagements que prennent les personnes qui sont recrutées sur ce type de poste : quand on travaille sur l'environnement, cela suppose, dans le cas des océans, de travailler avec l'Ifremer, ainsi qu'avec l'INSERM ou le CNRS, puisque c'est l'une des spécificités de Tiered que d'essayer d'encourager les collaborations avec d'autres sciences.

En l'absence d'autres questions de la part des membres du Conseil scientifique, Florence Haegel fait procéder au vote à main levée.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres la fiche de poste en vue du recrutement d'un ou une *Assistant Professor* FNSP en *tenure track* (poste privé) en science politique, profil politique des océans : marché, écologie et conflits

#### **4/ Avis sur la proposition du comité de sélection en vue du recrutement d'un ou une *Assistant Professor* FNSP en *tenure track* (poste privé) en sociologie, profil Organisations et inégalités**

Sophie Dubuisson-Quellier rappelle qu'il s'agit de recruter une personne dont les recherches permettront de mieux comprendre la contribution des organisations à la fabrique, à la production et à la reproduction des inégalités. Elle indique que 43

candidatures ont été reçues, dont un peu plus de la moitié viennent de femmes et la moitié de candidats ou de candidates qui ont fait leur thèse en dehors de la France. Le niveau des candidatures a été jugé excellent, avec une grande diversité de profils et de thématiques de recherche. Comme c'est toujours le cas sur les recrutements en *Assistant Professor*, le profil a attiré des candidates et candidats qui étaient à des stades très différents de leur carrière, leur thèse pouvant aussi bien avoir été soutenue en 2007 qu'en 2024.

Le comité de sélection a sélectionné cinq candidats (trois candidates et deux candidats) pour des auditions. Les décisions du comité ont été orientées par des objectifs très précis. Il s'agissait de rajeunir l'équipe permanente du CSO, ou du moins de contribuer à faire venir de jeunes collègues. Un autre objectif était d'articuler toutes les dimensions du profil et donc d'avoir des gens qui travaillent en même temps sur les inégalités et sur les organisations, ce qui n'était pas si facile puisque c'est encore un front de recherche. Le comité a classé en tête à l'unanimité Martin Sarzier. Il s'agit d'un normalien (Lyon), agrégé de sciences économiques et sociales. Il a soutenu en 2023 une thèse de sociologie à l'université Paris I Sorbonne qui porte sur l'émergence de la spécialité médicale de la gérontopsychiatrie et ses incidences sur la production institutionnelle de la vieillesse et des inégalités qui caractérisent cette situation de vieillesse. Il travaille donc à l'articulation de la sociologie du travail, des professions de la santé, en utilisant un très grand nombre de méthodes à la fois qualitatives et quantitatives. Martin Sarzier présente un dossier de publications avec des articles dans des revues majeures de la sociologie, comme *Sociétés contemporaines* ou *Sociologie du travail*, des dossiers dans des revues également de premier plan (*Politix* et *Sociétés contemporaines*) et deux chapitres de livre, dont l'un dans un ouvrage récent Bernard Lahire.

L'originalité des recherches de Martin Sarzier réside dans son travail de théorisation du rapport social d'âge, très peu travaillé au sein des sciences sociales. À travers notamment la formulation de notions comme l'âgisement, la socialisation d'âge, il développe plusieurs innovations conceptuelles qui renouvellent la sociologie des âges de la vie, ce qui permettrait au CSO de dialoguer avec les collègues du CRIS, qui ont des compétences très fortes sur ces questions, par la démographie, et de saisir ces formes d'inégalités, inscrites dans des processus organisationnels et dans des processus de politique publique. Martin Sarzier propose de développer un projet de recherche sur vieillissement et santé, dans une vision comparée entre la France et le Royaume-Uni, et il développe un laboratoire junior, avec l'animation d'une communauté internationale et l'organisation d'un réseau qui donnera lieu à un colloque en 2025, ce qui l'amène à nouer des relations avec des collègues aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Suisse. Sur le plan de l'internationalisation de sa carrière, Martin Sarzier a été enseignant à la London School of Economics ; il effectuera un séjour de recherche à l'université de Virginie aux États-Unis, prévu pour le printemps prochain. Il travaille en ce moment à la publication d'un article dans *Social Science & Medicine*, avec un deuxième article en préparation. Il est actuellement post-doctorant, sur un projet européen intitulé « *Gender and Health Inequalities* ».

La personne classée en deuxième position est Scarlett Salman ; elle a obtenu un doctorat en sociologie en 2013 et est aujourd'hui maîtresse de conférences à l'université Gustave-Eiffel. Elle est normalienne (Cachan), reçue première à l'agrégation de sciences économiques et sociales. Elle a produit une thèse et un livre très remarqués sur le coaching en entreprise. Elle travaille sur les reconfigurations du capitalisme en s'intéressant à la question de la santé au travail, et elle mène actuellement des comparaisons sur le bien-être en entreprise entre la France, la Belgique, le Japon et le Royaume-Uni. Elle travaille donc bien sur cette articulation entre inégalités sociales et organisations. Son dossier de publication est très fourni, avec 13 articles, dont deux en anglais, elle participe à des réseaux de recherche internationaux (SASE, EGOS) et elle a une expérience d'enseignement très importante, de la licence jusqu'au master.

La candidate classée troisième est Jordanna Matlon ; elle a obtenu un PhD à Berkeley en 2012, elle est *Assistant Professor* en *Global Urban Studies* à l'American University à Washington, et elle a été promue en 2023 *Associate Professor*. Elle travaille sur le capitalisme racial à partir de recherches menées en Afrique subsaharienne, travaillant notamment sur les économies informelles en Afrique et sur les rapports sociaux de genre et de race. Elle se fonde sur des méthodologies plutôt qualitatives, et originales avec notamment des méthodologies visuelles. Son profil plus senior et ses recherches plus éloignées du fait organisationnel ont conduit le comité à la classer en troisième position.

Une discussion s'engage entre les membres du Conseil scientifique d'une part sur l'internationalisation comme politique d'établissement, et d'autre part sur le critère de l'âge académique dans le processus de recrutement de profils junior. Florence Haegel fait ensuite procéder au vote à bulletin secret.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à la majorité des membres la proposition du comité de sélection en vue du recrutement d'un ou une *Assistant Professor* FNSP en *tenure track* (poste privé) en sociologie, profil Organisations et inégalités.

Christine Musselin remercie Sophie Dubuisson-Quellier pour la précision de sa présentation et remercie également les membres du Conseil scientifique pour la qualité des échanges.

## **7 / Questions diverses**

Florence Haegel constate qu'il n'y a pas de questions diverses.

## **8 / Avis sur la demande d'autorisation à présenter à l'IEP de Paris le diplôme d'habilitation à diriger des recherches de Carole Gayet Viaud**

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents du rang des professeurs des universités et assimilés la demande d'autorisation à

présenter à l'IEP de Paris le diplôme d'habilitation à diriger des recherches de Carole Gayet Viaud.

## **9/ Avis sur la demande d'autorisation de Louis-André Vallet à diriger à l'IEP de Paris la thèse d'Olivier Monso**

Carlo Barone explique qu'il s'agit ici du cas d'un doctorant, Olivier Monso qui a commencé son travail de thèse en 2018 sous la direction de Louis-André Vallet, qui a quitté l'OSC [précédent nom du CRIS] en 2021 pour rejoindre le GEMASS. Olivier Monso souhaitant achever sa thèse sous la direction de Louis-André Vallet et celui-ci y étant favorable, il s'agit pour le Conseil scientifique d'autoriser un chercheur qui n'est plus à Sciences Po à diriger une thèse à l'IEP.

Dina Waked précise que ce type de dossier devrait être porté à la connaissance du Conseil scientifique dès lors qu'un membre de la faculté permanente quitte Sciences Po et souhaite poursuivre l'encadrement de thèses à l'IEP, et non dans les semaines qui précèdent la soutenance.

En l'absence d'autres remarques, Florence Haegel fait procéder au vote.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents du rang des professeurs des universités et assimilés la demande d'autorisation de Louis-André Vallet à diriger à l'IEP de Paris la thèse d'Olivier Monso.

## **10/ Avis sur les candidatures à l'attribution de la composante 3 du RIPEC, campagne 2024**

Sabrina Tonetti indique que les neuf dossiers déposés pour l'obtention de la prime RIPEC C3 ont fait l'objet d'une première évaluation par les sections CNU, puis d'une double évaluation par des rapporteurs désignés au sein de la communauté académique de Sciences Po. Les membres du Conseil sont invités à rendre un avis sur la liste des personnes auxquelles il est proposé d'attribuer la prime RIPEC C3, avis qui sera ensuite transmis au chef d'établissement.

En l'absence de remarques, Florence Haegel fait procéder au vote.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents du rang des professeurs des universités et assimilés l'avis sur les candidatures à l'attribution de la composante 3 du RIPEC, campagne 2024.

## **7/ Questions diverses (suite)**

Carlo Barone demande à Luis Vassy des précisions sur l'audit de la Cour des comptes. Il souhaite en particulier savoir si cet audit a lieu à la suite d'une demande de Sciences Po ou à une décision de la Cour.

Luis Vassy indique qu'il s'agit d'un audit flash, dans le cadre d'une procédure allégée; il rappelle que l'audit précédent de Sciences Po remonte à 2012 et que la Cour des comptes décide seule de son programme de travail. Les échanges ont déjà commencé et les équipes sont prévenues. Un message pour la bonne information de tout le monde a d'ailleurs été publié le matin même dans *Quoi de neuf*.

Florence Haegel constate qu'il n'y a pas d'autre question et remercie à nouveau les membres pour la confiance qu'ils lui ont accordée.